L'ACTUALITÉ FÉDÉRALE

Décembre 2016
Vol. 7 No 3

La seule issue?

Fédéralisme asymétrique, coopération intergouvernementale et politiques canadiennes en matière de changements climatiques

David Houle
Chercheur postdoctoral CRSH
University of Michigan
houled@umich.edu

Au cours de la dernière décennie, les gouvernements provinciaux ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration des politiques de lutte aux changements climatiques, notamment par la mise en œuvre de mécanismes de tarification du carbone. Cet ensemble diversifié d'instruments de politiques publiques vise à imposer un prix sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans différents secteurs, dont le transport et l'industrie. L'établissement de la tarification du carbone dans les provinces s'est effectué dans un contexte d'absence de leadership du gouvernement fédéral conservateur, qui s'est retiré du Protocole de Kyoto en 2011 alors que le Canada avait raté sa cible de réduction de GES.

Frustrées par le manque de progrès sur la scène fédérale, certaines provinces comme le Québec et la Colombie-Britannique, dirigées à l'époque par Jean Charest et Gordon Campbell, ont agi en préconisant des approches innovatrices en matière de changements climatiques. Ces provinces, guidées par des premiers ministres convaincus de l'importance d'agir et voulant saisir les opportunités économiques créées par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, ont adopté un large éventail de politiques pour réduire leurs émissions, y compris des mesures de tarification du carbone. L'arrivée au pouvoir à Ottawa d'un gouvernement libéral faisant la promotion d'un fédéralisme asymétrique, tout en reconnaissant le leadership des provinces et s'efforçant d'établir une collaboration intergouvernementale en matière de protection du climat, marque un changement important de la dynamique fédérale-provinciale dans ce domaine.

Cependant, pour mettre en œuvre une approche pancanadienne instaurant un prix du carbone pour l'ensemble des émissions du pays, le gouvernement fédéral devra relever de nombreux défis, même s'il peut compter sur des alliés

Ce bulletin est publié par

L'IDÉE FÉDÉRALE
RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RÉFLEXION SUR LE FÉDÉRALISME

11-38, Place du Commerce, bureau 189
Montréal (Québec) H3E 1T8
www.ideefederale.ca
info@ideefederale.ca

Les mesures prises par les provinces en l'absence d'un leadership fédéral démontrent, selon M. Trudeau, le « génie » du fédéralisme canadien et sa capacité à respecter les différences régionales.

provinciaux comme l'Ontario et le Québec. Il devra prendre en compte les instruments de tarification du carbone déjà en place dans les provinces, l'harmonisation et la liaison entre les mesures provinciales et d'éventuels mécanismes fédéraux ainsi que la formulation d'une politique fédérale reposant sur des assises légales robustes. Il devra aussi mettre en place des politiques complémentaires visant à aider les familles à faible revenu, les communautés éloignées, les premières nations et les entreprises qui font face à la concurrence internationale à effectuer une transition vers une économie sobre en carbone. Cependant, le défi le plus important sera d'assurer la collaboration des provinces, comme la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, qui s'opposent à l'approche pancanadienne proposée par Ottawa et qui résistent à l'idée d'imposer un prix sur le carbone. Pour ce qui est de la Nouvelle-Écosse, malgré son opposition initiale, la province envisage désormais la possibilité de mettre en œuvre un système de plafonnement et d'échange des droits d'émission (Harris, 2016b).

L'émergence d'un fédéralisme collaboratif et asymétrique en matière de changements climatiques

Lors de son discours devant le *Canadian Club* de Calgary en février 2015, Justin Trudeau avait annoncé, avant le déclenchement de la dernière campagne électorale, son intention d'ouvrir un dialogue intergouvernemental « honnête et transparent » sur la question de la tarification du carbone tout en faisant l'éloge des actions des provinces dans ce domaine. Les mesures prises par les provinces en l'absence d'un leadership fédéral démontrent, selon M. Trudeau, le « génie » du fédéralisme canadien et sa capacité à respecter les différences régionales. Ces déclarations représentent un changement important au sein du Parti libéral du Canada, qui avait auparavant préconisé une action unilatérale d'Ottawa en matière de changements climatiques, notamment par l'adoption d'une taxe carbone fédérale, telle que proposée par Stéphane Dion lors des élections de 2008.

Une fois installé au pouvoir, M. Trudeau a signalé son sérieux dans le dossier des changements climatiques en participant à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Paris et en y invitant les premiers ministres provinciaux et territoriaux. Cependant, les récentes discussions intergouvernementales sur les changements climatiques montrent bien les défis que pose l'évolution asymétrique de la tarification du carbone dans les provinces alors que le gouvernement fédéral réaffirme sa volonté qu'un prix du carbone soit appliqué à l'ensemble des émissions canadiennes. Bien que certaines provinces comme le Québec, la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Alberta et l'Ontario ont déjà mis en œuvre des instruments de tarification du carbone, d'autres, comme la Saskatchewan, les provinces de l'Atlantique ainsi que les territoires, se sont montrés prudents, parfois même hostiles à cette idée. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu à Vancouver, en mars 2016, une rencontre des premiers ministres sur les changements climatiques. À cette occasion, une proposition du gouvernement fédéral de mettre en place une tarification pancanadienne du carbone a été mal accueillie par les premiers ministres provinciaux et territoriaux, malgré la conclusion d'une entente de principe sur la nécessité d'instaurer un prix sur le carbone. Une seconde rencontre des ministres de l'Environnement, tenue à Montréal au début de l'automne, devait apporter des précisions sur un plan fédéral-provincial en matière de changements climatiques.

L'annonce d'un cadre fédéral pour la tarification du carbone

Au moment même où les ministres se rencontraient à Montréal, le premier ministre Trudeau annonçait les détails de la proposition fédérale pour une approche pancanadienne sur la tarification du carbone dans le cadre des débats de la Chambre de communes sur la ratification de l'Accord de Paris. Selon le premier ministre, le gouvernement fédéral fixera un prix plancher du carbone à un niveau « qui contribuera à l'atteinte des objectifs canadiens de réduction de gaz à effet de serre ». Ce prix, fixé à un minimum de 10 $/tCO2e de dioxyde de carbone équivalent en 2018, augmentera de 10 $ par année pour atteindre 50 $ par tonne en 2022. Le premier ministre précise toutefois que les provinces et les territoires pourront imposer ce tarif de façon directe, par exemple, en adoptant une taxe sur le carbone, ou par l'entremise d'un système de plafonnement et d'échange des droits d'émission. M. Trudeau affirme également que le prix du carbone imposé par les provinces devra être « assez strict pour atteindre ou dépasser le prix plancher fédéral ». Il ajoute ensuite que les juridictions qui « choisissent de mettre en place un marché du carbone seront tenues de réduire leurs émissions conformément à l'objectif du Canada et aux réductions attendues par les administrations qui auront choisi la tarification » (Chambre des communes, 2016).

Finalement, si une province devait faillir à la tâche et ne pas adopter de tarification du carbone, le gouvernement fédéral imposerait son propre mécanisme de tarification. Toutefois, cette mesure ne viendrait pas augmenter les recettes fiscales du gouvernement fédéral puisqu'il s'engage à ce que « tous les revenus provenant de ce système restent dans la province ou le territoire qui les aura produits » (Chambre des communes, 2016).

Selon le premier ministre, le gouvernement fédéral fixera un prix plancher du carbone à un niveau « qui contribuera à l'atteinte des objectifs canadiens de réduction de gaz à effet de serre ».

La réaction des provinces

La réaction des provinces a été immédiate. Alors que les ministres de l'Environnement de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador quittaient la rencontre de Montréal de manière précipitée, les ministres du Québec et de l'Ontario ont offert leur soutien au plan fédéral. Pour sa part, l'Alberta déclarait que son appui était conditionnel à l'approbation d'au moins un projet d'oléoduc (Harris, 2016a). La différence de réactions des provinces au plan fédéral était prévisible et s'explique par les politiques de tarification du carbone qu'elles ont déjà mises en place et la nature fortement asymétrique du fédéralisme climatique canadien.

L'Ontario et le Québec ont adopté un système de plafonnement et d'échanges de droits d'émission qui couvre la vaste majorité de leurs émissions, incluant les secteurs du transport et de l'industrie. Alors que le Québec a lié son système à celui de la Californie depuis novembre 2014, l'Ontario prévoit également le faire prochainement. Après la publication du plan fédéral, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques du Québec, David Heurtel, a déclaré que « d'un point de vue québécois, il faut quand même voir là une victoire. Dans la proposition du fédéral, il y a une reconnaissance très claire, très nette et très forte par le gouvernement fédéral du marché du carbone Québec-Ontario-Californie » (Blouin, 2016). Le ministre ontarien de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique Glen Murray est allé jusqu'à défendre vigoureusement le gouvernement fédéral sur les ondes

À court terme, l'approche pancanadienne proposée par Ottawa est similaire aux actions déjà entreprises par la Colombie-Britannique et l'Alberta.

de l'émission *Power and Politics* de CBC, rappelant que l'annonce du gouvernement Trudeau intervenait à la suite de l'Accord de Vancouver et ne constituait donc pas une surprise (Barton, 2016).

Alors que la Colombie-Britannique a adopté une taxe sur le carbone de 30 $ par tonne, l'Alberta fait présentement une transition, passant d'un système d'échange de droits d'émission utilisant des cibles d'intensité à une taxe sur le carbone d'un niveau comparable à celui de la Colombie-Britannique. Malgré une annonce récente que la province n'augmenterait pas sa taxe carbone pour l'instant, la première ministre Christy Clark a suggéré qu'elle pourrait le faire pour autant que les autres provinces imposent un prix du carbone comparable (Yeung et Proctor, 2016). À court terme, l'approche pancanadienne proposée par Ottawa est similaire aux actions déjà entreprises par la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Durant le sommet de Paris, le premier ministre du Manitoba Greg Selinger avait promis la mise en place d'un système de plafonnement et d'échanges des droits d'émission. Depuis, les conservateurs provinciaux ont remplacé au pouvoir le NDP lors de l'élection de 2016. Pour l'instant, le nouveau premier ministre de la province, le conservateur Brian Pallister, s'est dit opposé à un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission sans, toutefois, fermer la porte à l'adoption d'un mécanisme de tarification du carbone (The Canadian Press, 2016).

Pour ce qui est de la Saskatchewan, une législation introduisant un tarif carbone a été proposée en 2009, mais elle n'a pas été adoptée. La province, sous la gouverne de Brad Wall, est de loin la plus opposée à l'idée de la tarification du carbone. M. Wall, pendant un bref moment, a semblé se rallier à l'Accord de Vancouver. Cependant, il n'a pas tardé à faire connaître son opposition à la proposition du gouvernement Trudeau après qu'elle a été rendue publique, qualifiant l'approche pancanadienne proposée de « trahison » qui « siphonnerait » 2,5 milliards de dollars à la Saskatchewan (CBC News, 2016a), une appréhension qui n'apparaît pas justifiée par les faits (Berthiaume, 2016). En réponse à la proposition fédérale, le premier ministre Wall a présenté un plan alternatif pour lutter contre les changements climatiques. Ce plan exclut l'idée de mettre un prix sur le carbone. Il prévoit plutôt un programme d'investissement fédéral pour la recherche sur les technologies de capture et de séquestration du carbone, financé à même les ressources allouées par le fédéral à l'aide internationale. (CBC News, 2016b).

De leur côté, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador ont également exprimé leur désaccord face au cadre proposé par le gouvernement fédéral. Dans le cas de la Nouvelle-Écosse, la province a adopté une réglementation dans le secteur de l'électricité pour laquelle elle a obtenu une entente d'équivalence de la part du dernier gouvernement fédéral, mais elle craint que cette réglementation ne soit pas reconnue dans le cadre de l'approche pancanadienne de tarification du carbone. Pour sa part, Terre-Neuve-et-Labrador a annoncé dans son dernier budget d'avril 2016 une augmentation importante des taxes à la consommation, incluant la taxe sur l'essence, une hausse de 16,5 cents par litre (Antle, 2016). La mesure a été présentée comme une solution à la crise budgétaire de la province. Dans ce contexte, il est compréhensible que le gouvernement de la province craigne d'avoir à imposer un prix du carbone qui

pourrait venir augmenter à nouveau le prix de l'essence. Cette situation met en évidence la distinction entre le prix implicite du carbone, une mesure qui inclut l'ensemble des taxes sur l'énergie et l'essence, et le prix explicite, qui compte seulement les mesures visant la réduction des GES. (Lachapelle, 2011; Rabe et Borick, 2012). Si le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador avait présenté sa nouvelle taxe sur l'essence comme une mesure visant à réduire les émissions de GES, il aurait imposé un prix sur le carbone supérieur à celui de la Colombie-Britannique. Une discussion sur l'harmonisation du prix du carbone entre les provinces devra tenir compte des différences existantes au niveau des taxes sur l'essence et, de manière générale, de celles sur l'énergie provenant des combustibles fossiles.

Finalement, le Yukon, le Nunavut ainsi que les Territoires du Nord-Ouest se sont montrés préoccupés par l'idée d'un tarif sur le carbone et son impact sur le coût de la vie déjà élevé dans les territoires en raison de l'éloignement géographique. Par ailleurs, un bon nombre de communautés des territoires utilisent le diesel pour générer de l'électricité (CBC News, 2016c).

Les défis d'une approche pancanadienne de tarification du carbone

Le cadre national proposé par le gouvernement fédéral, insistant sur le développement des politiques de tarification du carbone et s'appuyant sur l'action des provinces, apparaît comme une politique pragmatique pour faire avancer la lutte aux changements climatiques au Canada. Cette approche se distingue notamment de celle proposée par la Commission de l'écoficalité du Canada, qui recommandait que seules les provinces mettent en œuvre la tarification du carbone (Ragan et al. 2015) et de l'approche unilatérale préconisée par les libéraux lors de l'élection de 2008. Ce compromis, et ses différentes modalités ont été proposés par plusieurs intervenants et observateurs du développement des politiques sur les changements climatiques au Canada (incluant Houle, 2015a; Snoddon, 2016). Cependant, le succès de cette approche, qui reconnaît la nature asymétrique du fédéralisme climatique canadien, tout en proposant une coopération accrue entre les provinces et le fédéral, repose en grande partie sur la collaboration intergouvernementale. Pour l'instant, le gouvernement fédéral semble avoir été en mesure de sécuriser l'appui du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, mettant fin à son isolement dans le dossier des changements climatiques qui perdurait depuis la décision unilatérale du gouvernement Chrétien de ratifier le Protocole de Kyoto.

De nombreux obstacles devront cependant être surmontés pour assurer le succès d'une approche pancanadienne de tarification du carbone, et il faudra s'assurer que l'ensemble des provinces et territoires collaborent. La clé réside dans les politiques complémentaires qui viendront faciliter la transition vers une économie sobre en carbone pour l'industrie tout en protégeant les groupes les plus vulnérables des impacts de la tarification du carbone. Par exemple, ces politiques devraient appuyer les entreprises canadiennes exposées à la concurrence internationale, aider au développement de nouvelles technologies et industries vertes, et tenter de limiter l'impact de la tarification du carbone sur les familles à faible revenu et les communautés éloignées, notamment celles vivant dans les territoires. L'objectif ultime réside dans l'augmentation de l'acceptabilité sociale de la tarification du carbone et d'un éventuel mécanisme

De nombreux obstacles devront cependant être surmontés pour assurer le succès d'une approche pancanadienne de tarification du carbone

De récentes recherches ont également montré que la redistribution des revenus de la tarification du carbone, via des bénéfices offerts au public, tel qu'une réduction de l'impôt sur le revenu, est importante pour assurer son acceptabilité sociale.

fédéral de lutte aux changements climatiques. Ces politiques sont également essentielles à la formation de coalitions supportant une approche pancanadienne de tarification du carbone.

Ces politiques complémentaires peuvent être vues comme des mécanismes d'adhésion dont l'instauration viendra créer un cycle de rétroaction positive et consolider l'appui à la tarification du carbone, essentielle pour la mise en œuvre à long terme de cet instrument de politiques (Jordan et Matt, 2015; Skogstad, 2016; Houle, 2015a). Par ailleurs, de récentes recherches ont également montré que la redistribution des revenus de la tarification du carbone, via des bénéfices offerts au public, tel qu'une réduction de l'impôt sur le revenu, est importante pour assurer son acceptabilité sociale (Raymond, 2016). Toutefois, la décision du gouvernement Trudeau de redonner aux provinces l'ensemble des revenus perçus par un éventuel mécanisme fédéral de tarification du carbone prive Ottawa de ressources qui auraient pu servir à mettre en place de telles mesures. Une étroite collaboration entre les deux niveaux de gouvernements apparaît donc essentielle pour coordonner la mise en œuvre des politiques complémentaires.

Ottawa a déjà annoncé, dans le budget et la mise à jour économique du 1er novembre, un ensemble de mesures complémentaires. Par exemple, le plus récent budget fédéral prévoit un investissement total de 2,147 milliards de dollars pour les années 2016-2017 et 2017-2018 afin de favoriser une croissance économique propre. Ces dépenses incluent 1,076 milliards de dollars pour soutenir le cadre canadien en matière de croissance propre et de changements climatiques. À cela, la mise à jour économique du 1er novembre 2016 ajoute 21,9 milliards pour les infrastructures vertes, incluant les lignes interprovinciales de transmission d'électricité pour réduire la dépendance aux centrales au charbon, les énergies renouvelables, un réseau d'électricité intelligent et la gestion des risques associés aux inondations et aux feux de forêt. Cependant, il revient aux provinces de recycler les revenus de la tarification du carbone. Bien que certaines études, notamment celle de la Commission sur l'écofiscalité du Canada, présentent différentes options pour recycler les revenus générés par la tarification du carbone (Ragan *et al.,* 2015), il n'existe pas de formule précise pour déterminer la proportion de revenus devant être consacrés à des programmes gouvernementaux, à l'allégement fiscal des entreprises et citoyens, aux mesures d'assistance aux entreprises, aux communautés vulnérables et aux familles à faible revenu. Pour accroître la légitimité de la tarification du carbone, les provinces auraient avantage à privilégier les mesures fiscales et les aides financières pour les particuliers et les entreprises plutôt que d'accroître les dépenses associées aux programmes gouvernementaux qui, comme le montre l'exemple du Fonds vert du Québec, sont difficiles à mettre en œuvre (Vérificateur général du Québec, 2015) et peuvent attirer les critiques des partis d'opposition (Croteau, 2016).

La mise en place de mesures de tarification du carbone et de politiques complémentaires exigera des efforts considérables de la part des administrations publiques provinciales, et le délai de deux ans suggéré par M. Trudeau semble court surtout lorsqu'on considère qu'il a fallu cinq ans à l'Alberta (de 2002 à 2007), six ans au Québec (de 2007 à 2013) et sept ans à l'Ontario (de 2008 à 2015) pour mettre en place leur mécanisme actuel de tarification du carbone.

Par comparaison, la mise en œuvre de la taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique s'est produite de façon relativement plus rapide. Il s'avère plus facile pour les provinces atlantiques, la Saskatchewan et le Manitoba de mettre en place une taxe carbone, car leur capacité administrative en matière de changements climatiques est moins développée que celle des autres provinces. (Houle, 2015b). Il s'agit également de l'option la plus pratique pour un mécanisme fédéral de lutte contre les changements climatiques.

Les annonces faites au cours du mois de novembre 2016 ont accru la probabilité qu'une approche pancanadienne sur les changements climatiques soit mise en œuvre. Il s'agit notamment de l'adoption d'un nouveau plan fédéral visant à accélérer l'élimination des centrales au charbon et deux ententes de principe conclues avec les gouvernements de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan. Les deux provinces tentent d'obtenir un accord d'équivalence qui leur permettra de retarder l'élimination de leurs centrales au charbon en échange de réductions d'émissions équivalentes dans le secteur de la production d'électricité, par exemple via une plus grande utilisation des énergies renouvelables. Dans le cadre de ces ententes, alors que la Saskatchewan insiste toujours sur le développement de technologies visant la capture et la séquestration du carbone, la Nouvelle-Écosse s'est engagée à mettre en place un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (Harris, 2016b). Le gouvernement fédéral a également annoncé le 29 novembre qu'il a approuvé l'expansion de l'oléoduc Trans Mountain de Kinder Morgan et la ligne 3 d'Enbridge. Cette décision fût justifiée en partie par la volonté exprimée par l'Alberta d'introduire une taxe sur le carbone et un plafond pour les émissions des sables bitumineux. Ces développements récents contribuent à résoudre des conflits provinciaux-fédéraux et pourraient renforcer l'appui à une tarification pancanadienne du carbone. Cependant, les progrès réalisés semblent fragiles, alors que l'opposition à la tarification du carbone et aux projets d'oléoducs prend de l'ampleur. La Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba et les territoires restent à convaincre des vertus de la tarification du carbone. De plus, l'introduction d'un prix du carbone d'un océan à l'autre et l'élimination progressive des centrales au charbon seront insuffisantes pour atteindre les objectifs canadiens de réduction de GES et des mesures supplémentaires sont nécessaires. Certaines ont été introduites dans le plus récent budget fédéral et la mise à jour économique du 1er novembre 2016. Par ailleurs, les provinces ont également adopté un éventail de mesures supplémentaires, allant des programmes d'efficacité énergétique à l'accroissement de production d'énergie renouvelable. Cependant, au moment où se prépare une autre réunion ministérielle interprovinciale sur les changements climatiques, beaucoup d'incertitudes subsistent quant à la stratégie pancanadienne sur le climat. Une chose est toutefois de plus en plus claire : l'approche de collaboration actuelle a généré des progrès substantiels à la fois sur les questions énergétiques et climatiques et promet de résoudre des conflits qui ont perduré dans certains cas depuis une décennie, en particulier l'approbation de projets d'oléoduc, tout en poussant l'ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux à considérer activement la tarification du carbone. Il reste maintenant à voir si cette approche coopérative permettra de palier aux manquements du fédéralisme climatique asymétrique en harmonisant les politiques du climat des provinces et territoires et contribuera à réduire les émissions de GES de l'ensemble du pays.

Les annonces faites au cours du mois de novembre 2016 ont accru la probabilité qu'une approche pancanadienne sur les changements climatiques soit mise en œuvre.

Bibliographie

Antle, R. (2016). HST, gasoline and income taxes all jump in N.L. budget "Revenue actions" will lighten wallets and increase costs to taxpayers. CBC.

Barton, R. (2016). Power & Politics: Lundi 3 octobre, 2016.

Berthiaume, L. (2016). Baloney Meter: Will carbon tax really "siphon" $2.5 billion from Saskatchewan? Politicians claim Trudeau's carbon-pricing plan will have "disastrous" effect on the province.

CBC News. (2016a). Premier Brad Wall defends "blunt language" on carbon pricing: Wall has called federal move to make provinces put a price on carbon "a betrayal".

CBC News. (2016b). Canada's climate change money shouldn't go to developing countries, Sask. premier says: Brad Wall unveils alternative climate change plan to prime minister's carbon pricing scheme.

CBC News. (2016c). Carbon pricing scheme to reflect North's "specific challenges": All 3 Northern territories have expressed fears a carbon tax could hurt the economy.

Chambre des communes. (2016). *Débats de la Chambre des communes*.

Chris Ragan, E. B., Paul Boothe, Mel Cappe, Bev Dahlby, Don Drummond, Stewart Elgie, Glen Hodgson, Paul Lanoie, Richard Lipsey, Nancy Olewiler, France St-Hilaire. (2015). *The Way Forward: A Practical Approach to Reducing Canada's Greenhouse Gas Emissions*.

Croteau, M. (2016). Le Fonds vert pédale dans le vide. *La Presse*.

Harris, K. (2016). Justin Trudeau gives provinces until 2018 to adopt carbon price plan: Announcement surprises, frustrates some environment ministers meeting in Montreal. *CBC News*.

Houle, D. (2015a). *Increasing the Resilience of Carbon Pricing Policies in Canada: A National Framework*. Extrait

Houle, D. (2015b). *Carbon Pricing in Canadian Provinces: from Early Experiments to Implementation (1995-2014)*. (PhD), University of Toronto.

Houle, D., Lachapelle, E., & Rabe, B. G. (2014). Climate Compared: Sub-federal Dominance on a Global Issue. In J. Wallner, L. Turgeon, & S. White (Eds.), *Canada Compared*: UBC Press.

Jordan, A., & Matt, E. (2014). Designing policies that intentionally stick: policy feedback in a changing climate. *Policy Sciences*, 47(3), 227-247.

Lachapelle, E. (2011). *The Hidden Factor in Climate Policy: Implicit Carbon Taxes*. Extrait

Rabe, B. G. (2016). The Durability of Carbon Cap and Trade Policy. *Governance*, 29(1), 103-119.

Rabe, B. G., & Borick, C. P. (2012). Carbon Taxation and Policy Labeling: Experience from American States and Canadian Provinces. *Review of Policy Research*, 29(3), 358-382.

Radio-Canada. (2016). Ottawa fixe un prix plancher pour le carbone, des provinces protestent.

Raymond, L. (2016). *Reclaiming the Atmospheric Commons: The Regional Greenhouse Gas Initiative and a New Model of Emissions Trading*: The MIT Press.

Skogstad, G. (2016). Policy feedback and self-reinforcing and self undermining processes in EU biofuels policy. *Journal of European Public Policy*.

Snoddon, T. (2016). *Carbon Copies: The Prospects for an Economy-wide Carbon Price in Canada*. Retrieved from

The Canadian Press. (2016). Pallister rules out cap-and-trade but is noncommittal on carbon tax: Premier says plan will be developed to help the environment without hurting economic growth. CBC.

Vérificateur général du Québec. (2016). *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2015-2016 : Suivi d'une vérification de l'optimisation des ressources du commissaire au développement durable. Fonds vert : gestion et aide financière*.

Wood, J. (2016). Notley says no support for Liberal carbon price without pipeline progress. *Calgary Herald*. Retrieved from http://calgaryherald.com/news/politics/notley-says-no-support-for-liberal-carbon-price-without-pipeline-progress

Yeung, L., & Proctor, J. (2016). B.C. Premier Christy Clark's climate change plan does not raise carbon tax. CBC.

Zilio, M. (2016). Ottawa to roll out new rules to cut Canadian carbon emissions. *The Globe and Mail*.